

L@ Newsletter

Du Comité Régional Sports Pour Tous
Nouvelle Aquitaine

Le Réseau Sports Pour Tous Régional solidaire de vos projets

Dans le cadre du projet territorial Sports pour Tous en Nouvelle-Aquitaine, nous vous rappelons les aides qui existent à la réalisation de vos projets

Des aides liées à la formation :

- Des tarifs préférentiels pour l'accès aux formations professionnelles continues pour les animateurs du réseau Sports pour Tous (100 € au lieu de 180 € la journée de formation)
- Une aide de 500 € pour la formation CQP ALS d'animateurs envoyés par un club affilié
- Une aide de 500 €, pour les animateurs formés au CQP ALS, à la création et à l'affiliation d'association

Un soutien des Comités départementaux et du Comité régional à l'action :

- Suite à la présentation du projet et des besoins, possibilités d'aides à l'acquisition de matériel, à la prise en charge de formation, à la prise de licences dans le cadre d'un projet social, à la réalisation de supports de communication ...
- Aide aux clubs/animateurs « Ambassadeur Sports pour Tous » qui parrainent l'affiliation d'un nouveau club SPT (aide à la formation ou à l'acquisition de matériel)

L'accès au financement de **l'Agence Nationale du Sport** pour des projets d'actions des clubs dans le cadre du Projet Sportif fédéral (campagne d'information entre février et avril)



Le mot du Comité Régional

Suite au contexte sanitaire difficile de ces dernières années, vous êtes restés mobilisés et le comité est fier de compter aujourd'hui 180 clubs et pas loin de 7800 licenciés sur la Nouvelle Aquitaine. Nous remercions les élus, les bénévoles, mais aussi les licenciés pour leur fidélité et la confiance qu'ils nous accordent. En cette période d'Assemblées Générales, de Comités départementaux, du Comité régional (Samedi 25 Mars) et Nationale (Samedi 15 Avril 2023) il est important de rester mobilisés et unis pour défendre nos valeurs et ambitions fédérales : mettre à la disposition de Tous une offre d'activités physiques adaptées et variées.



INFOS SUR LA Vie Fédérale

Les Assemblées Générales

Vous avez reçu ou aller recevoir les invitations aux Assemblées Générales de Comité Départemental ou de Réunion départementale des clubs (pour les territoires sans CD constitués) **prévues en février-mars.**

Ce sont des temps forts de participation à **la vie associative fédérale** auxquels vous êtes invités, afin de partager ensemble le **projet territorial** centré sur le développement des clubs et l'accessibilité des pratiques pour tous.

C'est l'occasion de mieux se connaître : **recueillir vos envies, vos projets vos besoins**, et vous présenter les actions et services fédéraux d'aide aux clubs.

Nous espérons vous voir nombreux lors de ces **rencontres**, sous le signe du partage et de la **convivialité** !

Regroupement animateurs

Dans sa volonté d'accompagnement aux clubs le Comité Régional proposera une journée par territoires. L'occasion pour tous les animateurs, dans un moment convivial, de :

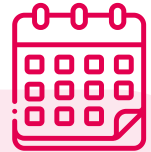
Découvrir des séances expertes animées par les formatrices et formateurs du réseau.

Echanger sur votre métier et vos pratiques.

Partager au sein du réseau Sports pour Tous.

Dynamiser et participer la vie et la culture fédérale.

AGENDA



AG Comité Régional	25 Mars
AG Nationale	15 Avril

Regroupement animateurs :

Limoges	15 Avril
Poitiers	29 Avril
Bordeaux	27 Mai
Bayonne	10 et 11 Juin



**FÉDÉRATION FRANÇAISE
SPORTS POUR TOUS
NOUVELLE-AQUITAINE**

Regroupements d'animateurs

L'occasion à tous les animateurs de découvrir de nouvelles activités et d'échanger sur leur métier et leur pratique.
Donner envie à ces animateurs de rejoindre le réseau Sports pour Tous en créant des clubs ou en ouvrant de nouvelles sections dans des clubs déjà existants par un moment convivial.

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ RÉGIONAL SPORTS POUR TOUS DE LA NOUVELLE AQUITAINE
2 AVENUE DE L'UNIVERSITÉ, MAISON DES SPORTS, 33400 TALENCE
cr.nouvelleaquitaine@sportspourtous.org - www.sportspourtous.org

INFOS SUR L'
Événement
**ROAD
 TOUR**
 SPORTS POUR TOUS

Nos Objectifs :

- Lors de ses étapes,
 le Road Tour Sports pour Tous est l'occasion de :
- **Découvrir** de nouvelles activités physiques et sportives
 - **Sensibiliser** sur les bienfaits du sport
 - **Promouvoir** l'accessibilité du sport pour tous

Le Programme pour 2023

La troisième édition du road tour va avoir lieu du **26/08/2023** au **11/09/2023**. Afin de pouvoir partager des moments conviviaux nous souhaiterions savoir si des Comités départementaux ou clubs sont intéressés par le passage du camion sur leur territoire ou sur leurs structures, lors d'un créneau club ou d'une journée porte ouverte idéale pour la reprise des cours.

Si votre club souhaite participer ou organiser une étape, merci de contacter **Louis BOUCHIAT**
 Téléphone: 07-76-86-22-64
 e-mail : louis.bouchiat@sportspourtous.org

[Lire plus](#)
Partagez vos événements

Le comité régional vous invite à partager vos événements sur nos différents supports de communications

communication.na@sportspourtous.org


LIEUX
DATES

Agen (47)	26/08
Bayonne (64)	30/08
Saint-Jean de Marsacq (40)	03/09
Parempuyre (33)	06/09
Vouillé (86)	09/09

Nous recherchons, pour nos étapes, bénévoles, animateurs et pratiquants.



ACTUS

Subventions



Depuis 2020, le dispositif de subvention PSF remplace le CNDS. L'État, par l'intermédiaire de l'Agence Nationale du Sport (ANS), délègue aux Fédérations sportives l'attribution des aides financières publiques aux associations sportives affiliées au mouvement sportif. L'objectif de cette campagne 2023 est de **continuer à soutenir les projets d'actions des structures Sports pour Tous visant le développement des licenciés**, en accueillant davantage de pratiquants, notamment ceux éloignés de la pratique, autour de 3 axes :

- Développement de la pratique loisir (notamment des jeunes)
- Promotion du sport santé
- Promotion de l'éthique et de la citoyenneté par le sport

Conditions de financement au PSF 2023 :

- **L'association est affiliée** à la Fédération Française Sports pour Tous et respecte les statuts et règlements fédéraux.
- Pour les clubs ayant bénéficié du PSF en 2022 : **le club a réalisé son compte rendu financier du PSF 2022** sur Compte Asso au moment de la demande
- **1500 € d'aide minimum octroyée (1000 € min en ZRR)** pour l'ensemble des demandes d'aide à l'action présentée au PSF.
- **La subvention demandée finance 50% maximum du coût de l'action**, soit un ensemble d'actions budgétisé à 3000 € minimum (2000 € minimum en ZRR)
- **Le projet présenté est construit** (objectifs et moyens, budget, critères d'évaluation prévus), avec une attention particulière à la construction du budget (note explicative des dépenses à fournir).
- Les **projets d'actions sont concertés avec votre technicien référent** (à contacter), qui pourra vous aider dans la présentation de vos actions et les soutenir lors la commission régionale en charge de l'instruction des dossiers
- **Un soutien à 2 actions et 1 action supplémentaire possible si correspond à une action prioritaire « Focus »**, dans le cadre des orientations du PSF (présentation des actions éligibles dans la note d'orientation à venir)

Agenda

- Les demandes de subvention au PSF seront à réaliser en ligne sur Compte Asso entre le **13 mars et le 3 avril 2023**.

Pour comprendre le fonctionnement de compte asso :

- L'ensemble des Clubs affiliés recevront prochainement la **note d'orientation de la Fédération** (présentation des actions éligibles, procédure de dépôt), des outils et conseils, ainsi qu'une invitation à un webinaire.
- **Les structures ayant bénéficié d'une subvention en 2022, peuvent d'ores et déjà réaliser leur compte rendu financier** sur le Compte Asso. La réalisation de ce bilan est une condition impérative pour pouvoir solliciter une nouvelle demande d'aide au PSF.


COMPTE ASSO


Dates pour déposer le dossier complet : du 25 janvier au 28 février inclus

Les associations doivent réaliser leur demande de subvention via « le compte asso » :

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login>

Un dossier trop succinct expose l'organisme demandeur à voir sa demande rejetée. Le descriptif doit permettre d'apprécier le bien-fondé de la demande de subvention. A cet égard, toute pièce paraissant utile peut être jointe au dossier à l'étape 3 du téléservice.

Pour chaque action présentée, merci d'indiquer à l'étape 4 à chaque début d'intitulé s'il s'agit d'une action au titre du "Fonctionnement" ou des "Actions innovantes".

Vous trouverez en lien les notes d'orientations départementales des campagnes 2023 du FDVA "Fonctionnement et actions innovantes".

**NOTES
D'ORIENTATIONS**



PAGE

Contact

**Secrétariat (suivi licences/affiliations)**

Marie DOS SANTOS

06 42 85 68 09

secretariat.na@sportspourtous.org

Référent technique (19,23,87)

Louis BOUCHIAT

07 76 86 22 64

louis.bouchiat@sportspourtous.org

Référent technique (16,17,79,86)

Benjamin ROBIEU

06 58 24 47 98

benjamin.robieu@sportspourtous.org

Référent technique (40,47,64)

Laure FILLOUCAT

06 70 25 26 73

laure.filloucat@sportspourtous.org

Référent technique (24,33)

Lydie BATTAGLIA

06 99 30 39 36

lydie.battaglia@sportspourtous.org

Pôle Administratif Territorial (formations)

Karine DESCHAMPS

06 45 97 58 61

pat.na@sportspourtous.org

Responsable Pôle Formation

Camille LOBJOIT

06 61 82 52 15

camille.lobjoit@sportspourtous.org

VOS ÉLUS:**Comité Régional :**

Bernard GUSTAU 06 07 15 83 00

Comité Départemental 16:

Nicole BARDOU 06 86 56 82 76

Comité Départemental 17:

Chantal RIBON 06 87 58 76 58

Comité Départemental 19:

Jean-Marie MOULIN 06 49 37 07 00

Comité Départemental 23:

Thierry VILLARD 06 48 51 78 52

Comité Départemental 24:

Nathalie MAURIN 06 33 75 43 94

Comité Départemental 47:

Danielle COMBELLES 06 84 61 44 49

Comité Départemental 87:

Bernadette CHANTON 06 59 73 28 18

